



Accueil › Actualités › Pas question de plage avec baignade dans les municipalités

26 JUILLET 2016

## Pas question de plage avec baignade dans les municipalités

Par: Louise Grégoire-Racicot



**Alors que plusieurs municipalités riveraines du Saint-Laurent songent à aménager une plage si ce n'est déjà fait, il ne semble pas y avoir de tels projets à Sorel-Tracy et dans les autres municipalités riveraines.**

Bien sûr, il y a en aura une près du quai #2, au centre-ville. Elle en aura que le nom et le sable avec chaises longues et hamac. Aucune baignade n'est prévue à cet endroit, dit le maire Serge Péloquin.

« Elle sera accessible à tous pour la détente, près de l'eau. L'environnement avec les palplanches et les quais qu'on veut y installer ne s'y prête guère », a-t-il spécifié.

Pas question non plus d'ouvrir une plage au parc Maisouna, comme l'ex-conseil municipal de Tracy l'avait imaginé en achetant le terrain boisé voisin. Car les mesures de la qualité de l'eau démontraient alors qu'elle était propice à la baignade.

### Pas de demande

Mais la raison principale pour laquelle Sorel-Tracy n'a pas considéré cette possibilité, dit M. Péloquin, c'est que les citoyens n'en demandent pas.

« Dans le dossier des parcs, les conseillers de ce secteur ont consulté les citoyens pour entendre ce qu'ils désiraient en matière de parcs et personne n'a proposé ce genre de développement. »

Jusqu'à maintenant, les gens aiment fréquenter le bord de l'eau, pour la vue. Pas pour se baigner. « Voilà une idée qui pourrait être dans le collimateur, mais ne fait pas partie des priorités », a indiqué M. Péloquin.

« Je crois que ceux qui veulent se baigner dans le fleuve montent à bord d'une embarcation et se rendent vers des plages sauvages dont celle de l'île des Barques pour le faire », conclut-il.

### À Contrecœur

À la Colonie des Grèves, sa directrice générale Nancy-Annie Léveillé révèle que rendre accessible au public la seule plage naturelle de sable de la région est un rêve que ses administrateurs ont toujours sur la plage à dessin.

« Mais il faudrait en assurer la pérennité. On ne peut penser ouvrir une année puis fermer la suivante faute de sous », dit-elle.

Aménager la plage exigerait de la doter d'un pavillon d'accueil et de services sanitaires, engager et former des sauveteurs, équiper l'endroit de chaises et bouées. Financièrement, la Colonie n'en a pas les moyens financiers. Comme elle devrait trouver au moins 5000\$ par année pour engager le personnel de surveillance et faire faire régulièrement les analyses de la qualité de l'eau.

De plus, poursuit-elle, il faudrait planifier les horaires de plage en tenant compte de ceux de la colonie de vacances qui reçoit l'été des enfants. « On continue à regarder », complète-t-elle.

### Ailleurs

Quant à la municipalité même, son greffier et directeur de projets spéciaux, Yves Beaulieu n'était pas en mesure de spécifier, en l'absence de la mairesse Suzanne Dansereau, si la municipalité avait ou pas un tel projet sur la table.

Alors que Saint-Joseph-de-Sorel a eu, de 1936 à 1954 (date d'arrivée de Rio Tinto Fer et Titane sur son site), une plage publique vite devenue un attrait touristique alors que des autobus provenant de plusieurs régions du Québec y amenaient des baigneurs, son conseil n'a pas considéré en implanter une nouvelle.

À Sainte-Anne-de-Sorel, dit son directeur général Maxime Dauplaise, chaque conseil a pensé ouvrir une plage municipale au quai fédéral où chaque année il y a corvée de nettoyage des berges. Mais aucun n'a donné suite à l'idée.

« Les gens qui veulent se baigner vont à la baie de l'île de Grâce (sud) ou à l'île des Barques (nord) », décrit-il.

### La qualité de l'eau d'abord

Alors que la ZIP Québec et Chaudière-Appalaches fait des pieds et des mains pour convaincre les municipalités de son secteur d'ouvrir des plages le long du Saint-Laurent, la réalité est tout autre pour celle du lac Saint-Pierre, explique sa directrice générale, Louise Corriveau.

« Nous sommes beaucoup plus préoccupés par la qualité de l'eau du lac Saint-Pierre. Un comité s'apprête à tracer un diagnostic et des actions à poser pour assainir l'eau. Il n'est sûrement pas question de réclamer des plages en 2017. Une fois la qualité de l'eau acceptable, peut-être pourrions-nous penser à y aménager des plages. C'est nettement trop tôt », conclut-elle.